



LA COUR D'ASSISES.



La COUR D'ASSISES! lieu de justice, de terreur et de deuil d'où sont sortis tant d'arrêts de mort, où tant de familles ont trouvé la flétrissure et l'infamie, plus cruelles encore...; temple de la vengeance publique où le glaive de la loi demeure constamment suspendu pour la sûreté de l'État, la garantie des citoyens, le respect dû aux propriétés. — Préparez-vous à la fermeté, vous qui portez un cœur facile aux émotions; ici tout est

grave, solennel, terrible; sensibilité, compassion, indulgence, vertus partout ailleurs, sont ici des lâchetés et des faiblesses coupables; il n'y a d'autre conscience, d'autre vertu que celle de la loi. — Nous voilà donc dans l'enceinte de ce tribunal redoutable que la corruption de la capitale alimente sans cesse, et dans lequel elle entraîne, comme dans un vaste réservoir, tout ce que l'humanité offre de plus abject, de plus funeste, de plus révoltant: incendies, meurtres, empoisonnements, parricides; et ce crime des mères sur le fruit innocent d'un amour incestueux ou adultère; et ces horribles attentats du mari contre l'épouse, de l'épouse contre le mari; et ce poignard que l'inférieure jalousie met dans les mains d'un amant forcené...: telle est la sombre galerie des forfaits qui se déroulent dans cet étage supérieur du crime, et que retrace en lettres de sang l'histoire de la justice répressive... Terribles archives, où l'on ne trouve que le mal, et qui lèguent à la mémoire de l'avenir la honte des temps passés! — Jetez les yeux sur cet auditoire qui se presse et s'entasse au fond de la salle pour satisfaire une curiosité indécente et barbare; tourbe avide et empressée qui n'est qu'un composé de misérables, de paresseux, d'êtres corrompus qui viennent prendre des leçons d'audace, et dont les sentiments bravent la justice

jusque dans son sanctuaire; d'hommes *libérés*, qui viennent se faire un jeu du tourment de l'accusé, et insultent à sa faiblesse par un sourire ironique et brutal; et, enfin, de *gazetiers* de faubourg qui vont joyeusement colporter la nouvelle d'une condamnation capitale dans les tavernes et les bouchons. — Souvent un complice perdu dans ce flux de confusion suit avec anxiété le cours des débats, et tremble dans la crainte des révélations qu'ils peuvent amener; plus souvent encore un adroit filou, sans respect pour le lieu, sans être effrayé par l'exemple, enlève la bourse de son voisin, ou prive une jeune épouse de sa bague nuptiale. — Entendez ces bruyantes explosions, ces cris d'impatience qui s'élèvent, comme dans un parterre de théâtre, et que ne peuvent comprimer ces gardes placés de loin en loin pour le maintien de l'ordre et du silence. — Mais tout à coup la cour et le jury se montrent, le calme le plus profond succède à cette agitation tumultueuse; chacun écoute; l'attention commence; les débats vont s'ouvrir; l'accusé va paraître; le voilà... C'est un meurtrier... Le barbare!!! il a violé la plus sainte des lois, il a détruit une existence, et plongé une famille entière dans la douleur et le désespoir... Voyez-le s'efforçant en vain de prendre un air humilié pour parler à la compassion des jurés, et dé-

guisant mal une effronterie contrainte; il figure pour la seconde fois sur ces bancs; c'est un abonné du crime, avec une âme qui use le remords et que ne peut plus émouvoir un arrêt de condamnation quel qu'il puisse être. — Quels sinistres regards il laisse tomber sur cette table où reluit le fer homicide teint du sang de la victime, et dont il semble encore menacer ses juges et les témoins de son forfait! Entendez ces réponses brusques et sèches qu'accompagne un sourire amer, et qu'une voix sombre et cavernieuse vous transmet avec un accent qui inspire l'effroi. Est-ce que le crime défigure l'homme jusque dans son physique, et place, sur son front et dans tout son extérieur, l'empreinte de sa hideuse effigie? La nature elle-même serait-elle bouleversée par sa présence, ou bien se prêterait-elle à la métamorphose pour dévoiler l'attentat et aider à la conviction des jurés? Ah! qu'il est noble et généreux le dévouement de ce jeune défenseur qui, tout en gémissant sur la perversité de l'accusé, croit encore à son repentir, et ne désespère pas de l'humanité dans une cause et dans un cœur aussi désespérés; effrayé de la rigueur de la peine, de la sévérité de la loi, il fait un déchirant tableau du supplice; il entraîne, il subjugue, il oppresse à la fois et l'esprit et le cœur, il arrache des larmes à l'auditoire, et porte

l'épouvante dans la conscience des jurés et des magistrats; et, au milieu de tout cela, les sanglots d'une mère septuagénaire qui vient se placer entre un fils et le glaive qui va l'atteindre... Quelle éloquence pour l'âme sensible et compatissante! quels moyens d'émotion! que de motifs pour absoudre, si l'indulgence n'était pas elle-même un crime, et si l'impunité n'était pas un attentat à la sûreté sociale et à la loi!

Ces bancs ont été souvent purifiés par la présence de l'innocence injustement accusée, et par celle d'écrivains généreux qui n'apportaient d'autre crime que leur patriotisme et le courage d'un écrit noble et libre. C'est ici que l'on a interrogé, commenté, interprété la pensée, et que le talent n'a trouvé dans lui-même qu'un témoin à charge, ou n'a paru qu'un crime de plus. Les élans du génie, les méditations philosophiques, le sentiment du bien public, les accents de la vérité ont été cités et censurés à cette barre, condamnés avec amende, prison et dépens. N'évoquons pas les tristes et douloureux souvenirs de ces condamnations qui ont acquis une horrible célébrité aux hommes qui les ont provoquées, et qui ne prouvent que trop les funestes effets des dissensions politiques, et l'odieuse époque des proscriptions. — Levez les yeux au plafond, et lisez cette sentence menaçante dont

les magistrats iniques ne sauraient éluder les éternels effets: *Vous serez jugés, comme vous aurez jugé*¹.

Les débats sont terminés, une voix impartiale et sévère a résumé les moyens de l'accusation et ceux de la défense: les questions sont posées aux jurés; la Cour s'est retirée; les gendarmes ont emmené l'accusé hors de la salle. Les jurés sont en délibération. — L'auditoire attend dans un silence inquiet... Quel moment! quelle est longue cette heure qui porte avec elle l'incertitude de l'acquittement ou de l'échafaud, de la vie ou de la mort! et quelle mort!!! Je sens mon cœur battre avec violence, ma poitrine se resserrer; l'oppression générale entraîne la mienne; un attendrissement involontaire et pénible s'empare de moi, me domine et m'étourdit... Tout à coup une sonnette s'agite et annonce la rentrée du jury, sur lequel à l'instant même tous les regards se fixent, comme pour pressentir et deviner sa résolution... Mais pourquoi cette anxiété? Comment la perversité peut-elle trouver la route de la compassion, et usurper ainsi le sentiment qui n'est dû qu'au malheur? Est-ce que le scélérat, malgré l'horreur qu'il inspire, conserve encore le droit d'être

¹ « In quo judicio judicaveritis, judicabimini. »

plaint? — Qu'il est faible le cœur de l'homme! et qu'ils sont loin de nous ce mâle caractère, cette stoïque vertu dont l'antiquité nous laisse tant d'exemples!

Proculus, à la mort que l'on mène mon fils,

disait ce Romain, dont les patriotes entrailles portaient le sentiment de la république et du devoir au-dessus de l'affection paternelle; et Fulvius, tuant de sa propre main son fils qui allait joindre l'armée de Catilina: *Je t'ai nourri, dit-il, pour défendre ta patrie et non pour l'opprimer*. Cela paraît presque barbare à notre philosophie langoureuse, à nos cœurs muscadins, je le conçois, il n'y a plus de Rome pour nous. — Mais voilà l'huissier qui annonce la Cour; elle paraît; le barreau se lève par respect, et immédiatement se rassied; un silence plus profond et plus solennel règne dans toutes les parties de la salle; le président du jury debout, la main droite sur le cœur, prononce ces paroles, qui parviennent jusqu'à nous, malgré l'émotion de sa voix: *Oui, l'accusé est coupable*. A ces mots chacun frémit, le poids de l'incertitude, long-temps soutenue, tombe cruellement au fond de l'âme, pour faire place au sentiment d'une douloureuse réalité. C'en est donc fait, homme du crime! repars pour apprendre ton

sort et ton supplice; entends ton arrêt; écoute :
 LA MORT... Distillez votre venin, terribles Eumé-
 nides, agitez vos serpents; voici votre pâture;
 la société, l'humanité, la loi vous l'abandonnent...
 Et toi, mère infortunée, maudis tes entrailles
 de leur funeste fécondité, va cacher dans la soli-
 tude tes déchirantes douleurs; puissent-elles ne
 pas être accompagnées de remords, à cause des
 lâches complaisances dont peut-être tu as usé
 envers celui qui accable aujourd'hui ta vieillesse,
 et devient l'opprobre de ta maison. Ah! sor-
 tons, déjà la foule s'écoule et se répand triste
 et silencieuse dans la galerie, n'emportant
 avec elle qu'une impression éphémère qu'elle
 ira reprendre plus tard auprès de l'instrument
 du supplice. — Mais remarquez sous ce long
 portique la différence des physionomies; tandis
 qu'au-dessus de leur tête, la vie d'un homme
 vient d'être livrée au glaive de la justice, ces
 boutiquiers indifférents traitent gaiement avec la
 pratique, et ne voient, dans l'affluence qu'ap-
 pellent de graves débats, qu'une occasion de plus
 pour l'intérêt de leur commerce et l'écoulement
 de leurs marchandises. Comme cela dépare et
 ternit la majesté du lieu! qui ne serait tenté de
 blâmer ces arrêts du conseil de 1779 et 1783,
 qui, après le second incendie de 1776, ont ainsi
 transformé en bazar la galerie qui conduit au

temple, et qui rappelle le sacrilège des mar-
 chands juifs, et le fouet dont s'arma une sainte
 colère, que le pinceau de Thomas a reproduite
 avec tant de noblesse sur les traits *du fils de*
*l'Homme*¹.

Après les pénibles émotions que vous venez
 d'éprouver, je sens que les souvenirs historiques
 qui se rattachent à cette partie du palais doi-
 vent peu vous toucher. Qu'Eudes y ait fait sa
 résidence à la fin du neuvième siècle, ainsi que
 Hugues-le-Grand et Hugues-Capet; que Louis-
 le-Gros y soit mort en 1137, et son fils en 1180;
 que Henri III, roi d'Angleterre, y ait été reçu
 en 1254, et qu'enfin le concours et les bruyantes
 disputes des plaideurs en aient chassé Charles V,
 tout cela n'est que d'un bien mince intérêt pour
 nous. L'incendie de 1618 a balayé toute cette
 poussière monarchique, et la Justice debout, sur
 cette antique terre des rois, étend son sceptre im-
 muable, comme une reine suprême, éternelle et
 protectrice, qui résiste aux dynasties, au temps,
 et à ses vicissitudes.

A l'extrémité de ce long corridor qui se pré-
 sente à votre gauche, se trouvent deux vastes
 salles qui furent le siège du tribunal révolution-

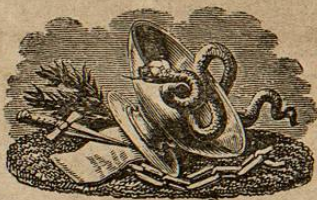
¹ La paroisse de Saint-Roch possède ce beau tableau, qui lui
 a été donné par la ville de Paris.

naire, terribles assises, qui, suivant la prédiction d'un Girondin, devinrent un second *fourneau de Phalaris qui dévora ses inventeurs*. Que de larmes ont coulé dans ces lieux où l'opinion jugeait l'opinion, où le malheureux accusé n'apportait que des sentiments et non des crimes, et où une politique barbare prenant la place de la justice, punissait le simple soupçon de l'échafaud! — Ces deux salles sont aujourd'hui réservées aux audiences de la cour suprême; c'est là que l'entêtement du plaideur, poussé à son dernier période, trouve son terme et souvent achève sa ruine; là aussi le condamné porte sa dernière espérance, et trouve encore, dans les délais du pourvoi et de l'arrêt, quelques jours de vie, quelques instants usurpés à la mort; comme cette femme célèbre, cette éhontée maîtresse de Louis XV, qui, portant à l'échafaud une beauté septuagénaire, et le souvenir d'une grandeur passée, qui fut son seul crime et son malheur, disait à l'exécuteur, avec l'accent d'un suppliant désespoir: *Encore un moment, mon ami, encore un peu de vie!* et la fatale charrette l'attendait sous la voûte de sa prison!!! — Ces deux statues colossales qui se trouvent à l'entrée de cette enceinte, où siègent alternativement la chambre civile et la chambre criminelle de la cour de cassation, représentent Michel de L'Hôpital et d'A-

guesseau, c'est-à-dire la vertu et la justice sous les traits de deux chanceliers. Ces noms disent tout; ils suffisent comme éloge et comme gloire; c'est à eux que le statuaire devra son immortalité, à l'inverse de tant de renommées factices achetées dans l'atelier d'un artiste célèbre, et qui ne doivent la leur qu'au mérite de l'ouvrage, ou au prix de la matière qui les reproduit et les lègue ainsi à la postérité. — Il y a ici du grandiose, de la majesté dans les dimensions, dans la simplicité même des ornements et des attributs symboliques; point d'emphase, pas d'autre inscription que celle que vous voyez au milieu de cette couronne de chêne: *La loi*; ce mot suffit; c'est la conscience du magistrat de la cour suprême. Au-dessous de nous sont les sombres cachots de la Conciergerie, dépôt du crime, de la terreur, et du remords; c'est de là que, dans quelques jours, sortira, sous l'escorte d'une populace avide d'émotions et de drames sanglants, cet homme à la condamnation duquel vous venez d'assister; c'est là que viendra s'atteler ce char funèbre, cette voiture de la mort sur laquelle la religion ne dédaigne pas de monter comme une compagne constante du souffle de la vie et de l'âme immortelle. Jadis, lorsqu'à des spectacles barbares, des malheureux allaient se faire déchirer dans les arènes par les lions de Numidie,

César, du haut de l'amphithéâtre, recevait leurs tristes adieux : *Morituri te salutant*. Aujourd'hui c'est un prêtre, ministre de paix, de pardon, d'espérance, dernier soutien de l'homme dans ce moment terrible et solennel. Quelle immense supériorité sur le paganisme ! quelle touchante doctrine ! quelle douce morale ! Comme tout cela doit adoucir les horreurs de l'échafaud dans un cœur qui n'est pas entièrement fermé au repentir, et qui ne désespère pas de la clémence d'une Providence éternelle !

J. BOUSQUET.



LES COMÉDIENS D'AUTREFOIS

ET

CEUX D'AUJOURD'HUI.



Tout le monde se rappelle, car tout le monde les a lues, les joyeuses pages où Scarron nous a peint si spirituellement les mésaventures d'une troupe ambulante de comédiens. Il n'est personne qui n'ait ri de l'aplomb divertissant de ces acteurs en haillons, de leur dignité dans une charrette, de leurs airs de grandeur aux prises avec le besoin.

Cette situation, si vraie quand parut le *Roman*